



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIB_2024_41
Classification 7.1.2

L'an **DEUX MIL VINGT QUATRE**, le **SIX DÉCEMBRE**,
Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni
en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire
DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 novembre 2024

PRÉSENTS : Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Marie-Noëlle LAUBA, 1ère Adjointe -
Wilfried RIBÉRAUD, 2° Adjoint - Sébastien MARCHEIX, 3° Adjoint - Nicole DUFOSSÉ -
Annick SAMSON - Jean-Jacques FUNK - Véronique BAUDRY - Yannick MALÈVRE - Edith
NAUZE, Conseillers Municipaux

EXCUSÉE : Jackie BRUNEL, Conseillère Municipale (pouvoir donné à W. RIBÉRAUD)

ABSENTS : Patrick DEBOT FUSEAU, Conseiller Municipal
Didier GADEAUD, Conseiller Municipal
Sébastien CLAVET, Conseiller Municipal

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Edith NAUZE

OBJET : Etat des restes à réaliser 2024

Madame le Maire confirme que tous les travaux d'investissement ont été terminés et les factures sont soldées.

Les Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux accordées pour les travaux de mise aux normes des sanitaires place des sports et les travaux de réfection du pont de la Forêt ne seront pas versées sur cet exercice comptable mais en 2025.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal approuve l'état des restes à réaliser 2024 :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
0	1321 opération 9994..... 3 420,29 € 1321 opération 35..... 2 315,23 € Total..... 5 735,52 €

Pour copie conforme,
Saint Antoine sur l'Isle, le 10 décembre 2024

La Secrétaire de Séance,

Edith NAUZE



Le Maire,

Paquerette PEYRIDIEUX